

2018

Dossier d'animation : Le denier

Mises à jour en date du 27/11/2018

Merci
////////////////////////////////////
POUR VOTRE
SOUTIEN
A LA MISSION
//////////////////////////////////// DE //////////////////////////////////////
l'Eglise

COLLECTE DE L'ÉGLISE
CATHOLIQUE EN FRANCE

www.denier.catholique.fr



© 2018 - Tous droits réservés - www.denier.catholique.fr

Table des matières

LE DENIER : L'AFFAIRE DE TOUS	2
SON ANCRAGE THEOLOGIQUE	3
L'ACTION DE COMMUNICATION	4
L'HISTORIQUE : LEGITIMITE, OBJECTIF ET CADRE	4
L'IMPACT DE LA CAMPAGNE 2017	4
LE CONCEPT	4
LES DIFFERENTS OUTILS	5
UNE AFFICHE A IMPRIMER	5
UNE DECLINAISON DIGITALE	6
UNE VIDEO	6
LES 12 BONNES RAISONS	6
PORTAIL NATIONAL DE COLLECTE POUR LES DIOCESES	7
UNE CARTE « DENIER » (GOODIES)	8
DIFFUSION	8
CONSEIL D'IMPRESSION	8
LE LABEL DENIER	9
UN PLAN MEDIA	10
UNE ACTION AUPRES DE LA PRESSE	10
LA DECLINAISON DU PLAN MEDIA	10
UN SPOT RADIO	10

Le Denier : l'affaire de tous

Les diocèses, les paroisses, la CEF, mènent campagne aujourd'hui pour le Denier. On pourrait dire aussi, toute « l'institution Eglise catholique », partout où elle se trouve représentée se mobilise pour sensibiliser ses proches à la générosité.

Si cet effort d'appel au don est ainsi partagé, c'est bien parce que le Denier est un enjeu commun. On le sait, un enjeu commun qui se heurte à bien des obstacles : la force de l'habitude, la crainte d'importuner, le sentiment de déjà faire au mieux ou au plus, la difficulté de parler d'argent, le manque de relais paroissiaux, l'implication relative des curés, etc. Nous avons tous de bonnes raisons de rester dans nos chapelles mais nous constatons tous que, tendanciellement, le Denier (et plus encore le nombre des donateurs) décroît. Face à cet état de fait, nous avons deux actions à entreprendre : conjindre nos forces et améliorer nos méthodes. C'est le sens et l'objectif de l'action nationale Denier décidée par les évêques en Assemblée plénière en novembre 2016.

La campagne nationale qui vous est présentée ici répond, pour sa part, à l'obligation que nous devons nous donner de conjindre nos forces. Complémentaire, subsidiaire, innovante, elle vient s'ajouter aux dispositifs existants : c'est une force nouvelle apportée face à notre enjeu commun.

Vous qui êtes en charge de mettre au point et de promouvoir votre campagne Denier, appropriez-vous aussi cette proposition. Croyez bien qu'elle ne vient pas contredire votre action mais la compléter ; aujourd'hui, de plus en plus de diocèses ont compris l'intérêt de force supplémentaire.

La collecte du Denier appelle à une responsabilité collective qui sera d'autant plus efficace que nous saurons mettre certaines de nos énergies en commun.

Un grand merci à ceux qui « jouent le jeu » de l'action nationale. Un grand merci surtout d'avoir compris que la vie de l'Eglise est un enjeu commun qui dépasse, heureusement, nos structures... nos chapelles.

Vincent Neymon
Secrétaire général adjoint
Directeur de la
communication

PS : la campagne présentée ici tient compte des remarques portées sur la première édition de 2017. Elle développe, de plus, un nouveau volet digital, innovant et audacieux.

Son ancrage théologique

La lecture attentive des Écritures nous rappelle la légitimité de nos sollicitations. Dans les Actes des Apôtres (Ac 11,27-30) : à Antioche, on annonce une famine à Jérusalem et les chrétiens décident de venir en aide aux frères de Jérusalem et de Judée. Ce sont Barnabé et Saul qui sont chargés de d'acheminer les dons récoltés. Il s'agit déjà d'une solidarité lointaine de la communauté chrétienne.

Saint Paul aux Galates 6-6 : « Que celui qui reçoit l'enseignement de la Parole fasse une part de tous ses biens en faveur de celui qui l'instruit ». Saint Paul toujours, dans la première Lettre aux Corinthiens (1 Co 9,10-14) nous dit : « si nous avons semé pour vous les biens spirituels, serait-il excessif de récolter des biens matériels ? ».

Jésus, dans l'Évangile selon Saint Matthieu, nous dit que « l'ouvrier mérite son salaire » (Mt 10, 10).

Cette contribution est à la fois conforme au droit canonique et au droit civil. Le canon 222 § 1 dispose, en effet, que « les fidèles sont tenus par obligation de subvenir aux besoins de l'Église afin qu'elle dispose de ce qui est nécessaire au culte divin, aux œuvres d'apostolat et de charité, à l'honnête subsistance de ses ministres ».

L'action de communication

L'historique : légitimité, objectif et cadre

Sous l'impulsion des évêques, la campagne de communication qui aura lieu la dernière semaine de l'année 2018 est le fruit d'un travail engagé depuis 4 ans. Elle est le résultat d'une action concertée avec tous les acteurs et validée pas à pas. Déjà en 2017, nous avons mis en place cette action de communication pour la fin de l'année.

L'objectif est d'accroître la collecte en venant en appui aux actions diocésaines de collecte du Denier.

En appliquant le principe de la subsidiarité, cette action de communication exerce la responsabilité dévolue au niveau national tout en respectant les spécificités et les responsabilités des diocèses.

L'impact de la campagne 2017

En 2017, la campagne a été largement diffusée au plan national grâce à une affiche, un spot radio et un plan média dépassant la cadre des actions diocésaines.

Quelques témoignages en vidéos de diocèses qui ont relayé cette action vous seront transmis ultérieurement

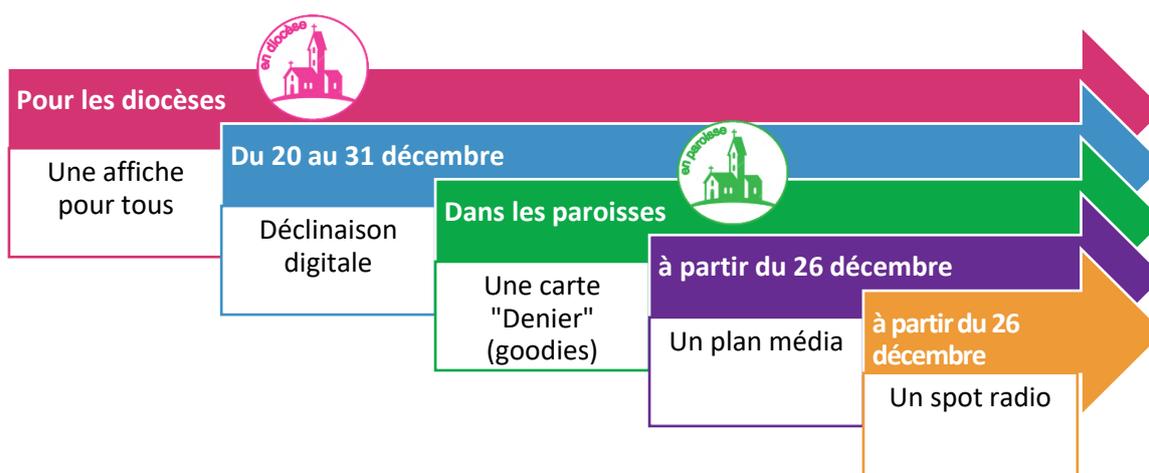
Le concept

- La campagne se situe en complémentarité et non en concurrence de celles des diocèses.

- La difficulté d'une démarche dialectique (« en même temps ») :
 - Un méta discours mais, en même temps, un message clair d'appel au don.
 - Une campagne institutionnelle et pédagogique mais qui, en même temps, fait ressentir l'urgence de donner.

- Des caractéristiques souhaitées :
 - L'émetteur est toute l'Eglise catholique qui est en France.
 - Le cœur de cible est constitué par les catholiques pratiquants, de toutes générations.
 - La campagne montre une Eglise dans l'espérance, la joie, la sérénité.
 - La campagne exprime la variété et la diversité des facettes de l'Eglise.
 - La campagne est bien séparée de Noël.

Les différents outils



Une affiche à imprimer

L'affiche qui vous est proposée ici est le fruit d'une nouvelle réflexion autour de la création et prend en compte les remarques apportées suite à l'action de communication de 2017. Elle a été conçue par l'agence Altériade, ce qui facilitera la complémentarité avec les campagnes de fin d'année dans de nombreux diocèses.

Contrairement à 2017, il n'y aura pas d'affichage dans les abribus sur le territoire national.

Cette affiche est disponible en téléchargement, pour une utilisation en diocèses.

Nous proposons à ceux qui le souhaitent d'imprimer les affiches (format A4 et A3) qui seront mises à votre disposition le mardi 27 novembre à la CEF, lors de la journée Denier. Pour toute demande, vous pouvez contacter Véronique Guyard, chargée de mission pour la Collecte Ressources financières de l'Église : veronique.guyard@cef.fr. Merci alors de préciser les quantités souhaitées. Pour des raisons de coûts, aucun envoi postal ne sera possible. En revanche, nous offrons l'impression.



[Disponible en version PDF et .jpg](#)

Une déclinaison digitale

La phase digitale de la campagne se déroulera du 20 au 31 décembre 2018, avec une phase de lancement jusqu'au 25 décembre, et une présence plus intensive dans les derniers jours entre le 26 et le 31 décembre.

Une vidéo

Concept

Le dispositif sera articulé autour d'une vidéo « MERCI ». Cette vidéo de moins de 30 secondes sera une « frise chronologique » emblématique de l'année ecclésiale : une succession d'évènements, de temps forts, d'images liturgiques et sacramentelles : autant de séquences révélatrices de la diversité des missions de l'Eglise pour cette année 2018.

Cette vidéo se voudra inspirante et invitera à participer. En cliquant, l'internaute sera redirigé sur la page de la campagne. Nous proposons, cette année, la possibilité de faire le don en ligne directement.

Diffusion de la vidéo

Notre objectif : atteindre une visibilité maximum de la vidéo auprès d'un public « proche » dans un contexte plus large.

Cette vidéo sera diffusée dans plusieurs contextes :

1°) Sur les sites des médias catholiques, la Croix, Famille Chrétienne, la Vie et Aleteia. Elle sera visible en bannières animées sur les E-mailings de La Croix, Famille Chrétienne et Aleteia pendant la période de Noël.

2°) Sur le site de la conférence va être installé un « pixel » (cookie) pour garder une trace de tous les visiteurs entre le 20 septembre et le 31 décembre, pendant plus de 3 mois. Seront ainsi constitués les profils comportementaux des visiteurs. Pendant la diffusion de la campagne, la vidéo « MERCI », sera exposée à tous ces visiteurs et par extension à tous les profils similaires sur les réseaux Facebook et YOUTUBE, ainsi que sur les sites et plateformes partenaires du groupe « FIGARO MEDIA ». Cette méthode (retargeting) garantit une visibilité sur des sites de contenus affinitaires et premium.

Votre rôle

Cette vidéo et des bannières seront à votre disposition dès la fin novembre pour les publier sur votre site, FB et Twitter pendant la période de la campagne et uniquement pendant cette période (20 au 31 décembre 2018). Cette vidéo pourra aussi être publiée sur les différents sites des paroisses et les différentes pages FB des paroisses.



Pensez aussi, pendant cette période de fin d'année, à mettre en avant sur vos sites la page de don par Internet, en limitant -et mieux encore en supprimant- les pages intermédiaires pour y accéder.

Les 12 bonnes raisons

Pendant 12 jours, nous comptons publier chaque jour une bonne raison pour dire MERCI, avec de la vidéo, du témoignage ou des chiffres. Ces contenus publiés sur les réseaux seront à relayer et à commenter. Nous pourrions vous fournir tous les éléments avant le lancement de la campagne.

Un bilan détaillé des résultats de cette campagne « digitale » sera proposé fin janvier 2019.

Portail national de collecte pour les diocèses

Partant des constats suivants :

- Une forte fréquentation du site www.denier.catholique.fr du 26 au 31 décembre 2017 : la fréquentation de ce site, de l'ordre de 50 visites/mois en temps normal, est montée à 700 visites/jour à partir du 6 décembre, avec un pic de 1000 visites le 31 décembre
- Toutes les études menées soulignent l'impératif de facilité et de rapidité pour favoriser le don sur le web. Le dispositif actuellement proposé (carte renvoyant aux sites des diocèses) n'est pas adaptée à une campagne numérique et présente un risque de très fort « taux de chute »

Il sera donc proposé, à l'adresse denier.catholique.fr, un portail unique de don.

Concrètement :

- Le donateur devra choisir un diocèse
- Il recevra un reçu fiscal au nom de l'Association diocésaine du diocèse choisi
- 100% du don sera reversé au diocèse (le coût sera pris en charge sur le budget de la campagne Merci)

Ce dispositif a été présenté à la coordination des économistes qui l'a encouragé, et a été validé par les évêques du Conseil pour les affaires économiques, sociales et juridiques.

Une note complémentaire et détaillée sera envoyée aux économistes prochainement.

Une carte « Denier » (Goodies)

Pour faire passer le message au plus grand nombre, nous proposons une carte au format 74x105cm.

[Documents PDF téléchargeables](#)



Diffusion

Nous laissons la possibilité à chaque diocèse d'imprimer le nombre de cartes qu'il souhaite.

Si vous souhaitez personnaliser les cartes Merci en y insérant l'adresse du site de votre diocèse,... les fichiers natifs peuvent vous être envoyés sur demande.

Conseil d'impression

Pour un meilleur rendu, nous vous conseillons d'utiliser un papier 400g R/V avec une finition pelliculage mat R/V et bords arrondis (rayon 7mm). Vous trouverez plus d'informations dans le document joint accessible par [ce lien](#).

Du côté de la CEF, nous imprimerons 9000 exemplaires qui seront mis à disposition des services nationaux et que nous partagerons à toutes les personnes de passage tout au long de l'année.



Le label Denier

Depuis 2 ans maintenant, un label « Denier » a été créé que vous pouvez reprendre sur toutes vos communications ressources.

[Document téléchargeable](#)



Un plan média

Une action auprès de la presse

Le mardi 18 décembre, nous organisons un rendez-vous avec la presse où nous aborderons les points suivants :

- Chiffres 2017 et tendances 2018
- Analyse
- Prospectives et perspectives : la formation, la campagne

Nous vous proposons de mettre en place localement des actions presse, notamment pour appuyer ou infirmer les tendances nationales, et pour donner des chiffres locaux. Nous sommes à votre disposition pour vous y aider.

La déclinaison du plan média

L'affiche sera reprise et diffusée dans les médias catholiques

PRESSE	
La Croix = <i>Bandeau de Une</i> <i>Une page recto</i>	Numéro du 26/12/18 Numéro du 26/12/18
Pèlerin = un cavalier	Numéro double du 20/12
La Vie = un cavalier	Numéro double du 20/12
Famille chrétienne = une page	Numéro double du 22/12

NB : les hebdomadaires chrétiens (la Vie, le Pèlerin, Famille Chrétienne) n'auront pas de parution entre le 26 et le 31 décembre ; le numéro précédant Noël sera un numéro double couvrant deux semaines

Un spot radio

Comme en 2017, nous réalisons un spot radio qui sera diffusé à partir du 26 décembre sur les ondes.

Voici ci-dessous les radios et les dates concernées :

RADIO	
RND	25 au 31 décembre – 50 spots
RCF	26 au 31 décembre – 24 spots
RCA Radios Chrétiennes Associées	26 au 31/12/18 – 49 spots
RTL	26 au 31 décembre – 59 spots
RADIO CLASSIQUE	Sem 52 – 68 spots
RMC	26 au 31 décembre – 51 spots

Le spot radio est téléchargeable en cliquant sur [ce lien](#)